

## LETTRE D'INFORMATION

### DE LA MAISON DE LA REGION DE VAUCLUSE

135 avenue Pierre Sémard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON

Tél : 04 90 14 40 60 - [maisondelaregion84@maregionsud.fr](mailto:maisondelaregion84@maregionsud.fr)

Edition de février 2020

*Si votre commune fait partie des communes déclarées sinistrées par l'arrêté du 13 janvier 2020 (voir lien ci-dessous) cette information peut vous concerner.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/1/13/INTE2000953A/jo/texte>

### ➤ **INFORMATIONS REGIONALES**

- **SOLIDARITÉ RÉGIONALE POUR LES SINISTRÉS DES INONDATIONS**

Les intempéries de fin novembre et début décembre 2019 ont été particulièrement dures en région. Avec de lourdes pertes humaines et d'importants dégâts matériels, le Conseil Régional a rapidement pris des mesures afin d'atténuer l'impact de ces inondations, en votant un dispositif exceptionnel pour les Communes et EPCI sinistrés.

<https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/solidarite-regionale-pour-les-sinistres-des-inondations>

- **FONDS RÉGIONAL EXCEPTIONNEL DE SOLIDARITÉ en faveur des entreprises impactées par les inondations du 23 au 24 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre**

La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris la décision de déployer un fond régional exceptionnel de 3 millions d'€ en faveur des entreprises impactées par les inondations, coulées de boue et vagues de submersion.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/fonds-regional-exceptionnel-de-solidarite-en-faveur-des-entreprises-impactees-par-les-inondations-du-23-au-24-novembre-et-du-1er-decembre>

Pour plus d'informations contactez le Service Eau et Risques Naturels au numéro suivant : **04 90 57 56 40**